



Charte Erasmus + ESB

2021-2027

La structure mise en place par l'ESB pour la mise en œuvre de la mobilité européenne et internationale

L'ESB compte 2 personnes au service Relations Internationales. De taille humaine, notre école ne limite pas l'action internationale au seul service RI, car c'est bien l'affaire de tous. Néanmoins, la mise en œuvre opérationnelle de notre politique RI s'organise ainsi.

La gestion des mobilités entrantes et sortantes, sur les aspects de communication, de gestion administrative ou financière est assurée par l'assistante du service, sous le contrôle du responsable et de la direction financière.

La sélection des candidats, la définition des programmes d'études dans le cadre de programme de coopération et la validation des contrats d'études et autres aspects pédagogiques sont effectués par le Responsable RI et le Directeur des études (DE) de l'école.

Enfin, les aspects stratégiques, de développement ou de coopérations sont traités par le responsable RI.

La communication de nos actions est faite auprès des différents publics (étudiants, enseignants, administratifs) en début d'année scolaire, de manière permanente et actualisée via une plateforme intranet, également à l'occasion de forum, et de temps d'échanges spécifiques de type retour d'expériences.

Ainsi l'ensemble des bénéficiaires potentiels ont accès à l'information tant sur le plan pédagogique, professionnel qu'administratif et financier. A cet égard, il est notamment mentionné aux personnes

en situation de handicap qu'elles peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus spécifique complémentaire.

La mise en œuvre des mobilités s'appuie également sur le réseau des étudiants. Les délégués RI élus dans chaque cycle de formation assurent le lien entre les classes et l'administration, accompagnent les étudiants en difficulté ou en questionnement. Ils participent également à l'animation des événements liés à l'international (forum orientation, JPO, accueil délégation...). Un système de tutorat à l'égard des étudiants internationaux entrants est également mis en place.

Le système de transfert de crédits et la méthodologie mise en place par l'ESB pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par nos étudiants à l'étranger.

En premier lieu, chaque programme de cours proposé par nos partenaires a fait l'objet d'une analyse par notre directeur des études permettant de valider l'adéquation et la complémentarité avec le référentiel du programme de cours suivi à l'ESB.

Une communication est faite de ces cours recommandés auprès des candidats à la mobilité. Viennent s'ajouter à cela les retours qualitatifs des étudiants après leur semestre d'études à l'étranger indiquant les conditions précises dans lesquelles se sont déroulés les cours, et l'appréciation relative à ceux-ci.

Dans ce cadre pré-défini, l'étudiant doit remplir son contrat d'études et le faire signer par le directeur des Etudes avant son départ, en justifiant ses choix notamment au regard de son projet professionnel. Un délai de deux semaines suivant leur arrivée est laissé aux étudiants afin d'apporter des modifications à leur programme, pouvant résulter de problèmes de compatibilité ou de disponibilités de cours sur place. Cet avenant doit être validé par le DE.

L'étudiant a ensuite l'obligation de fournir le relevé de crédits correspondant au contrat d'étude validé comprenant les crédits ECTS correspondant.

C'est enfin le conseil de classe de l'ESB qui juge, au même titre que les autres étudiants, la situation de chaque élève ingénieur au regard du nombre de crédits nécessaires pour valider un semestre dans notre école soit 30 crédits.

Information sur les cours enseignés à l'ESB dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquelles ils sont enseignés.

L'école dispose d'un site internet en français et en anglais. Les cours dispensés à l'ESB et accessibles aux étudiants internationaux sont mis en ligne sur notre site (www.esb-campus.fr). Le catalogue consultable en ligne fait apparaître la langue d'enseignement, l'intitulé et l'objectif du cours, avec les compétences à acquérir, ainsi que le nombre de crédits affectés. Ces informations sont accessibles par tous avant la mobilité, actualisées et archivées.

Stratégie et procédure mise en place pour l’approbation et le suivi des accords internationaux ou contrats d’études/stage.

Il convient de distinguer les accords de coopération des contrats d’études ou stages.

En ce qui concerne les relations avec les partenaires internationaux et l’intégration de nouveaux accords, une commission de suivi des Relations Internationales se réunit tous les trimestres. Son objectif est de s’assurer de l’adéquation entre les axes stratégiques de l’école et les actions en cours sur le plan international. Ainsi, tout nouvel accord fait l’objet d’une validation par l’ensemble des parties prenantes sur la pertinence et la qualité du partenariat. Au-delà d’une dimension purement quantitative, notre stratégie de partenariat à l’international répond à une volonté de renforcer notre expertise et notre réseau dans le cadre des sciences et des technologies du matériau bois et matériaux biosourcés. Une proposition de partenariat peut émaner d’un enseignant chercheur, d’une université partenaire ou de tout acteur de l’école (y compris étudiants).

Pour les contrats d’études, comme évoqué précédemment, tout contrat d’études fait l’objet d’une validation préalable à la mobilité par la direction des études de l’ESB, sur la base des cours recommandés, en adéquation avec le référentiel de notre école. Toute modification doit faire l’objet d’un avenant qui lui aussi devra être validé par le DE. C’est sur la base de ce contrat et du relevé de crédits correspondant que le semestre pourra être validé par le conseil de classe.

Pour les stages, la démarche est la même, sachant qu’il s’agit d’un cadre plus individualisé qui est validé par le responsable pédagogique de la formation afin de s’assurer de l’adéquation du stage avec les objectifs de l’année de formation. Pour ce faire, une demande de convention est rédigée afin de valider les différents critères qualités dont la mission proposée, l’encadrement et les caractéristiques de l’entreprise (taille, sécurité, secteur...). Des mesures spécifiques liées à la sécurité du pays de destination peuvent être exigées en fonction de la zone concernée et des consignes transmises par notre Ministère de tutelle.

Politique linguistique mise en œuvre pour préparer les participants à la mobilité

Mobilité étudiante :

En tout début de formation, une présentation des relations internationales incluant les opportunités de mobilités d’études à l’étranger est faite, ainsi que l’offre de langues vivantes au sein de l’ESB. Les étudiants peuvent de cette manière choisir la LV2 en fonction de leur projet de mobilité d’études. En plus de l’anglais et de l’anglais renforcé pour ceux qui le nécessitent, les étudiants doivent choisir parmi 5 langues vivantes (espagnol, allemand, portugais, russe, mandarin). Ils ont 4 heures de langues vivantes par semaine.

Par ailleurs, dans le cadre de notre charte Erasmus, les étudiants en mobilité européenne dispose d’un outil d’apprentissage des langues en ligne (Dispositif OLS). Celui-ci permet de s’améliorer en anglais ou dans la langue du pays.

Mobilité enseignante et administrative :

Le plan de formation de l'école prévoit en fonction des besoins exprimés, des formations en anglais afin de former le personnel et rendre la mobilité internationale plus aisée.

Un plan d'accompagnement personnalisé a également été mis en place auprès des enseignants afin de faciliter « l'internationalisation des enseignements ». Celui-ci s'appuie notamment sur la mise en relation de nos équipes avec nos partenaires internationaux. Cela dans le but d'augmenter le volume d'heures de cours en Anglais ainsi que de renforcer les compétences linguistiques des enseignants grâce aux interactions

Les dispositifs de mentorat et de soutien pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stages à l'étranger.

Mobilité entrante

Avant même l'arrivée de l'étudiant dans notre école, un étudiant tuteur est identifié (sur la base du volontariat, souvent des étudiants qui reviennent de mobilité), afin qu'ils puissent établir un premier contact. Il est ensuite accueilli dès son arrivée à l'aéroport et accompagné dans son logement. Le tuteur a comme mission d'accompagner le nouvel entrant dans toutes ses formalités administratives et pratiques. Une réunion avec le service RI de l'école est organisée dans les premiers jours puis une réunion plus formelle de rentrée a lieu avec l'ensemble des nouveaux étudiants internationaux. Un délégué RI est élu par ses pairs étudiants pour l'année afin de faire le lien sur toutes ces questions. La taille humaine de l'école permet d'individualiser nos conseils et d'aider ceux qui auraient des difficultés particulières. Enfin, le Bureau des étudiants contribue fortement à l'intégration des entrants dans l'école et en dehors, par le biais de nombreuses activités culturelles, sportives... L'association « autour du monde » permet également de rencontrer d'autres étudiants internationaux sur le campus.

Mobilité sortante : nous nous assurons que des conditions d'accueil soient identiques auprès de nos partenaires universitaires. Avant le départ, une formation de préparation est prévue, avec des témoignages et des conseils. Pour les stages, un référent école encadre le jeune à distance.

Soutien linguistique pour participants à la mobilité entrante.

Deux actions majeures caractérisent notre soutien aux étudiants entrants en matière de langue, tout d'abord la *French Summer School* organisée par l'IMT de Nantes, école voisine de l'ESB, qui permet d'accueillir sur les mois de juillet et août les étudiants qui souhaitent renforcer leurs connaissances de la langue et culture française de manière intensive.

Ensuite, et tout au long de l'année nous proposons dans nos murs 2 heures par semaine de Français langue étrangère à tous les étudiants internationaux qui en ont besoin.

Tout étudiant entrant bénéficie également de cours de langue étrangère, au-delà du FLE, si son niveau le lui permet.

Nos mécanismes de reconnaissance études/stages/entrants/sortants.

Que ce soit en mobilité d'études ou de stages, les périodes à l'étranger font l'objet d'un contrat d'étude donnant droit à un certain nombre de crédits en fonction du programme et de la durée choisie. A l'issue de la période et après s'être conformé aux évaluations prévues initialement, l'étudiant se voit reconnaître sa période de mobilité et ses acquis au moyen de son relevé de notes et de crédits, lors du conseil de classe en même temps et sur les mêmes modalités que les autres étudiants.

Il en va de même pour les étudiants internationaux à qui sont remis ainsi qu'aux coordinateurs, les relevés de crédits à l'issue du conseil de classe au regard des contrats d'études signés en amont de leur mobilité.

Afin de répondre à l'objectif de transparence en vue de faciliter la reconnaissance des mobilités, voici l'échelle de notation de l'ESB :

Grade	% of students accepted
A	
B	10
C	25
D	30
E	25
F	10
	-

30 crédits ECTS sont nécessaires pour valider un semestre et 180 pour le diplôme d'ingénieur en 3 ans.

Les mesures mises en œuvre par l'ESB pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

La mobilité du personnel est fortement incitée auprès de tous et est évoquée lors des entretiens annuels d'activités comme un outil de développement ou de valorisation. Les coopérations et mobilités européennes voire internationales sont considérées comme une continuité, un prolongement possible et souhaité du travail de chacun, tant sur la relation entreprise, la recherche, la formation mais aussi toutes les fonctions supports. Elles sont perçues comme un terrain supplémentaire d'apprentissage contribuant à l'enrichissement individuel mais également collectif.

L'information sur les opportunités de mobilités, d'acquisition de compétences et de financements est portée à la connaissance de tous par différents moyens (réunions, mails, échanges directs...).

Chaque mobilité fait l'objet d'un programme avec l'atteinte d'objectifs en adéquation avec la stratégie individuelle et collective.

Le service RI est en support pour l'organisation des mobilités. A l'issue de la mobilité, un compte rendu est demandé afin de mutualiser les acquis de l'expérience auprès des différents services concernés.

Mesures mises en œuvre pour soutenir promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et étudiant à des projets de coopération européenne et internationale.

La participation à des projets de coopération marque un degré d'engagement et de maturité de la structure à l'égard des pays partenaires, plus avancé. Elle nécessite également une implication plus grande de tous les acteurs. L'école, de par sa petite taille n'a participé qu'à deux projets de ce type, le Transatlantic Exchange Programme avec le Canada et une mobilité internationale de crédits avec la Russie

La première étape commence par la vulgarisation des différents programmes auprès des équipes en définissant ensemble les axes stratégiques prioritaires. Le travail supplémentaire que cela peut représenter doit être rationalisé et mis en perspective de telle sorte que chacun puisse retirer des bénéfices de ce programme dans son quotidien, sans mettre en péril sa mission première.

La stratégie internationale de l'ESB.

« Unis dans la diversité » :

Quelques chiffres afin de décrire nos Relations Internationales (moyenne des 5 dernières années) :

- ✓ 100% de nos étudiants ingénieurs réalisent une mobilité à l'étranger, moyenne de 4 mois
- ✓ 35 partenaires internationaux
- ✓ 4 Double diplômes
- ✓ 12 nationalités dont 3 européennes
- ✓ 19 % d'étudiants internationaux dont 60 % sont en mobilité hors convention (payante)
- ✓ 70 jours d'accueil d'internationaux à l'ESB

Une approche individualisée

Pour être diplômé, chaque élève ingénieur doit vivre une expérience à l'étranger dans le cadre d'un stage, d'un semestre d'études, d'un double diplôme ou d'une année de césure. Face à cette multitude de choix et de partenaires internationaux, l'école a l'ambition de permettre à chaque étudiant de décider de la modalité qui lui convient le mieux.

Cette approche individuelle, rendue possible par la taille humaine de l'école, permet d'intégrer des critères de choix tels que la maturité par rapport à l'international, le degré d'autonomie, le niveau en langue, le budget, le type d'expérience recherchée et bien sûr le choix de la destination.

Au service des entreprises

Association composée d'une quarantaine de membres dont la majorité représente la filière bois, l'ESB vise par sa stratégie à répondre aux enjeux des entreprises, notamment à l'international.

Par exemple, les nombreux stages et missions professionnelles réalisés aussi bien par les étudiants que les apprentis permettent aux entreprises françaises d'accompagner leur internationalisation.

L'accueil d'étudiants internationaux offre également l'opportunité aux industriels de la filière d'intégrer des compétences internationales en lien avec leurs ambitions à l'étranger.

Les relations avec les Alumnis, par le biais de leur association, ou en lien direct avec l'école facilitent également les connections avec le monde industriel en France, comme à l'étranger. L'intervention d'Alumnis et d'experts nationaux ou internationaux au sein des cours permet de maintenir ce lien et cette ouverture, gages d'une formation répondant aux défis de demain.

Segmentation des partenariats¹

Dans le but d'optimiser nos relations internationales, une segmentation des partenaires a été initiée selon 4 catégories : stratégique, renforcé, standard et coopération. Cette différenciation a été construite sur la base des liens existants, de l'intérêt réciproque et de la capacité à atteindre des projets en phase avec la stratégie de l'ESB.

Elle doit permettre de concentrer nos efforts sur des partenaires permettant d'atteindre les objectifs de notre stratégie tout en renforçant le niveau de coopération sur certains domaines (innovation, économie circulaire, industrie 4.0).

Recrutement : une transition engagée

L'international doit permettre une diversification des étudiants, source de mixité et d'ouverture.

Aujourd'hui 60 % des étudiants internationaux payent leurs études à l'ESB.

L'ESB est passée d'un modèle où une seule communauté et un programme financé par l'Etat Tunisien apportait la majorité des flux à un modèle offrant une plus grande diversité des origines. (12 nationalités en moyenne sur les 5 dernières années).

Aujourd'hui les mobilités d'études entrantes sont de moins en moins subventionnées, dans un contexte de plus en plus concurrentiel, l'ESB doit par conséquent sans cesse renouveler ses efforts de recrutement.

¹ Cf. document segmentation des partenaires internationaux de l'ESB

Une transition portant sur le développement d'outils marketing adaptés (numériques, réseaux sociaux, salons) mais également sur une offre de cours plus large en anglais est engagée.

Accueil et accompagnement : gage d'intégration

La taille humaine et la proximité entretenue au sein de l'école sont des caractéristiques récurrentes de l'ESB. Chaque nouvel étudiant international entrant est pris en charge dès sa candidature jusqu'à son arrivée à Nantes, de manière individuelle.

Une fois sur place, un étudiant volontaire l'accueille et l'aide pour son installation et les démarches administratives des premiers jours.

Les étudiants sont rapidement intégrés à la vie de l'école à travers les événements et les associations.

Le service Relations Internationales organise des temps spécifiques afin de faciliter l'accueil et l'intégration.

Stratégie européenne : conscients de nos valeurs

L'ESB est signataire de la charte Erasmus 2014-2020 qui l'engage à respecter un cahier des charges qualitatif dans le cadre des mobilités d'études et d'enseignements. Elle compte 21 accords bilatéraux avec des pays européens.

Au-delà des frontières de l'Europe, l'ESB a été sélectionné sur la période 2017-2019 pour développer des mobilités d'études avec la Russie dans le cadre d'un programme de Mobilité Internationale de Crédits, possible avec les pays tiers.

En 2017, l'Europe fêtait les 30 ans du programme Erasmus. L'école s'est associée à cet anniversaire en conviant l'ensemble de ses étudiants Erasmus à partager leurs souvenirs, par le biais d'un grand jeu concours.

Les étudiants de l'ESB ont répondu à l'appel du gouvernement pour s'exprimer et questionner les entreprises sur leur vision de l'Europe en lien avec la filière bois, à l'occasion du Carrefour International du Bois qui s'est tenu en juin 2018 à Nantes. Le résultat de ces consultations est disponible sur le site www.quelleurope.fr

Francophonie : une chance, une responsabilité

L'ESB est membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie et compte dans ses effectifs des étudiants francophones (8% sur les 5 dernières années) venant d'Afrique principalement (Maroc, Tunisie, Cameroun, Sénégal,...).

Pour les non francophones, l'école met en place une triple offre de Français Langue Etrangère par le biais de l'Institut Mines Telecom qui propose des Summer School, avec l'Université de Nantes pour des périodes plus longues allant de 6 mois à un an mais également en interne grâce à l'offre déployée toute l'année par l'ESB.

Rayonnement et visibilité

Afin de démultiplier sa représentation à l'étranger, l'ESB a mis en place en 2017 un réseau d'ambassadeurs à l'étranger, dans 4 pays pour débiter : Brésil, Russie, Chine et Tunisie. Piloté par des Alumnis étrangers ou français installés dans le pays, l'objectif de ce réseau international est de renforcer la visibilité de l'école à l'étranger et de faciliter les échanges en incarnant une passerelle entre nos Alumnis, les étudiants, les entreprises, les partenaires sur place et l'ESB.

Les enseignants chercheurs de l'Ecole participent régulièrement à des événements et colloques internationaux pour représenter nos recherches et projets (International Union of Forest Research Organisation, World Conference on Timber Engineering, INNOVAWOOD, Conférences nationales...).

L'organisation au sein de l'ESB de certains événements nationaux voire internationaux donne également une visibilité à l'école. Ainsi le 4^{ème} forum de l'enseignement supérieur agricole franco-russe s'est tenu dans nos murs en novembre 2016. Nous avons également accueilli le GDR Bois en Novembre 2017.

L'impact escompté de la participation au programme sur la modernisation de l'ESB.

1 – Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin :

- ✓ Par l'accroissement des périodes de mobilités à l'étranger, nos jeunes en formation augmentent leurs compétences en terme linguistiques, d'adaptation, et de culture autre que la leur. Par ailleurs ils renforcent ou développent de nouvelles compétences et connaissances liées à la filière du bois en France et à l'international et augmentent ainsi leur niveau global de qualification.
- ✓ La création de programme de coopération et de mobilité permet également de contribuer au renforcement de la qualité de l'offre de formation et de l'attractivité de celle-ci. A titre d'exemple, plus des deux tiers des étudiants disent venir dans notre école pour son dynamisme international.
- ✓ Les nombreuses relations avec nos partenaires internationaux nous permettent de drainer un public également international vers nos laboratoires de recherche. Une promotion de notre politique de recherche auprès des étudiants internationaux dans l'école en cursus ingénieur permet également de susciter des vocations.

2 – Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :

- ✓ La conception de nos programmes d'études repose sur une co-construction avec les industriels et les enseignants afin de répondre au mieux aux exigences et évolutions des métiers.
- ✓ La même démarche existe pour la politique de recherche qui s'appuie sur des experts mais également en lien étroit avec le milieu industriel. Une activité de transfert de technologie est d'ailleurs présente au sein de notre école qui témoigne de la proximité avec le tissu économique mais permet également de rester au plus près de la réalité du terrain.

- ✓ Un certain nombre d'indicateurs permettent de mesurer précisément l'adéquation entre nos formations et les entreprises : taux d'insertion professionnelle des diplômés, nombre de recrutement en contrat d'alternance, offre de formation continue, projets de recherche en partenariat avec les entreprises...
- ✓ L'utilisation des TIC en interne permet de dématérialiser un certain nombre d'outils et d'intégrer une dimension de travail à distance, en autonomie, permettant des approches d'apprentissage plus individualisées.

3 – Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale

- ✓ Comme déjà longuement évoqué, la mobilité internationale fait partie intégrante de notre référentiel de formation, à titre d'exemple, nos élèves ingénieurs pour être diplômés devront avoir effectué une mobilité reconnue et valorisée (étude, stage ou césure) d'au moins deux mois à l'étranger.

4 – Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional

- ✓ Le CA de l'école est composé à la fois d'industriels, d'organisations professionnelles et de collectivités territoriales. Nous sommes donc inscrits au cœur de ce triptyque.
- ✓ L'école accueille en partenariat avec l'interprofession régionale de la filière bois, une plateforme régionale d'innovation consacrée à la construction bois, par le biais de la formation des acteurs de la filière et de l'expérimentation auprès des entreprises.
- ✓ Tous nos projets européens et de partenariats visent cette passerelle entre ces différents univers.

5 – Améliorer la gouvernance et le financement

- ✓ Sous le statut association loi 1901, l'école bénéficie d'une gouvernance à la fois transparente et souple.
- ✓ La diversité des financements est recherchée en permanence, notamment auprès des entreprises, dans le cadre de croisement entre intérêts en termes de ressources humaines et développement d'activité à l'international.
- ✓ Les organismes publics et dispositifs existants sont également sollicités.